

Flash actu

Septembre 2023



INSTANCES PARITAIRES

Vendredi 13 octobre 2023 : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Comité social territorial du jeudi 30 novembre 2023.

Lundi 30 octobre 2023 : Date limite de dépôt des dossiers de la réunion des Commissions administratives paritaires et de la Commission consultative paritaire du jeudi 30 novembre 2023.

SANTE

Mardi 3 octobre 2023 : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

Mardi 17 octobre 2023 :

- Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Conseil médical en formation plénière du vendredi 17 novembre 2023.
- Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

Vendredi 20 octobre 2023 : Réunion du Conseil médical en formation plénière.

DIVERS

Lundi 2 octobre 2023 : webinaire sur l'actualité statutaire.



SOMMAIRE

Vie du Centre de Gestion	3
Départs _____	3
Arrivées _____	3
Actualités juridiques	3
Information des agents : obligation des employeurs publics _____	3
Indemnités de mission : revalorisation des taux _____	4
Congés familiaux : actualisation _____	4
Retraite progressive : publication d'une foire aux questions de la direction générale de l'administration et de la fonction publique _____	4
Observatoire de l'Emploi	5
Egalité professionnelle _____	5
Module GPEEC _____	5
Emploi - Remplacement	6
Remplacement _____	6
Emploi _____	6
Santé	6
Dispositif de signalement _____	6
Santé mentale au travail _____	7
Statut	7
Carrières _____	7
Instances paritaires _____	7
Prévention	7
Assistants de prévention : formations au titre de l'année 2024 _____	7
La journée mondiale des premiers secours _____	8
Concours et examens	8
Calendrier _____	8

Vie du Centre de Gestion

Départs

➤ Service Carrières

Stéphanie Gélineau, gestionnaire Carrières, a quitté ses fonctions le 31 août 2023.

➤ Service Remplacement

Sandy Breuvart, gestionnaire paie du service Remplacement, a quitté ses fonctions le 14 septembre 2023.

Arrivées

➤ Service Remplacement

Catherine Nusillard est arrivée, en tant que gestionnaire au service Remplacement le 12 septembre 2023.

Elle est joignable par téléphone au 05.46.27.47.08

➤ Service Santé au travail

Nina Richet a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2023 en tant que chargée de mission « protection sociale complémentaire ».

Elle aura pour mission d'informer, d'accompagner les collectivités et d'organiser la future mise en concurrence mutualisée.

Une proposition de participation à cette consultation mutualisée, organisée par le Centre de Gestion, sera adressée à chaque collectivité et établissement du département prochainement.

Elle est joignable par téléphone au 05.16.19.60.77

➤ Pôle Statut

Après avoir exercé ses fonctions au service Remplacement, Patricia GLEYZES-SAUSSEREAU rejoint le Pôle Statut où elle est chargée de :

- La gestion des dossiers de retraite pour les collectivités adhérentes à cette mission facultative (adresse mail : retraites@cdg17.fr),
- La gestion de carrières des fonctionnaires du secteur de l'île de Ré (adresse mail : carrieres@cdg17.fr).

Elle est joignable par téléphone au 05.17.83.94.17

Actualités juridiques

Information des agents : obligation des employeurs publics

Le décret n° [2023-845 du 30 août 2023](#) met en œuvre l'obligation d'information des agents publics sur les conditions d'exercice de leurs fonctions.

Il fixe la liste des éléments qui sont communiqués aux agents recrutés à compter du 1^{er} septembre 2023 et détermine les modalités de cette communication.

Vous trouverez le détail de cette obligation ainsi que les modèles de documents à transmettre aux agents [en cliquant ici](#).

Indemnités de mission : revalorisation des taux

[L'arrêté du 20 septembre 2023](#) a revalorisé les indemnités de missions versées aux agents en cas de déplacement temporaire.

Pour les déplacements effectués à compter du 22 septembre 2023, les taux de remboursement des frais de missions s'élèvent comme suite :

- Les frais de repas : 20€
- L'hébergement :
 - o Taux de base : 90€
 - o Grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris : 120€
 - o Commune de Paris : 140€

La revalorisation des frais de repas s'applique automatiquement aux collectivités à compter du 22 septembre 2023 sans qu'il soit nécessaire de délibérer.

La revalorisation des frais d'hébergement ne s'applique pas automatiquement aux collectivités. Elle nécessite une délibération.

[La note d'information](#) disponible sur le site du Centre de Gestion a été mise à jour.

Congés familiaux : actualisation

[Le décret n°2023-825 du 25 août 2023](#) a modifié les modalités d'octroi, de renouvellement et d'utilisation de certains congés familiaux.

- **Congé de présence parentale**

Depuis le 27 août 2023, le congé de présence parentale peut être renouvelé avant le terme de la période initiale de 36 mois sous réserve de présenter un nouveau certificat médical dans les conditions identiques à la première demande.

Le cas échéant, l'agent devra également joindre un justificatif de l'avis favorable rendu par le service du contrôle médical.

A compter de cette même date, ce congé peut être fractionné en demi-journée lors de son octroi, de son renouvellement ou de sa prolongation.

[La note d'information](#) disponible sur le site internet du Centre de Gestion a été mise à jour.

- **Congé de proche aidant**

Depuis le 27 août 2023, ce congé peut être fractionné lors de son octroi, de son renouvellement ou de sa prolongation.

[La note d'information](#) disponible sur le site internet du Centre de Gestion a été mise à jour.

Retraite progressive : publication d'une foire aux questions de la direction générale de l'administration et de la fonction publique

A compter du 1^{er} septembre 2023, la retraite progressive est entrée en vigueur dans la fonction publique.

Pour accompagner les agents et les employeurs publics, la DGAFP a publié [une foire aux questions](#).

Ce document vient préciser :

- Les bénéficiaires de la retraite progressive,
- Les conditions de demande des agents auprès de leur employeur,
- Les modalités particulières liées à la période de retraite progressive,
- Les modalités de fin de la retraite progressive.

Une circulaire de la CNRACL précisera les modalités applicables aux agents territoriaux prochainement.

Observatoire de l'Emploi

Recueil du rapport social unique 2022 : prolongation de la campagne

La campagne de collecte des données sociales 2022 est toujours en cours. La saisie du rapport social unique a été de nouveau prolongée jusqu'au **31 octobre 2023**.

Elle se réalise en ligne sur l'application www.donnees-sociales.fr.

Pour vous aider dans votre saisie, une foire aux questions ainsi qu'un guide utilisateur sont à votre disposition [en cliquant ici](#).

Le support de présentation des deux webinaires organisés par le Centre de Gestion les 8 et 13 juin 2023 est disponible en cliquant [ici](#).

Pour toutes questions ou difficultés, vous pouvez contacter Emilie LETRANCHANT au 05.46.27.47.12. ou écrire à rsu@cdg17.fr.

Egalité professionnelle



Pour agir en faveur de l'égalité professionnelle, obtenir votre index en lien avec votre RSU et établir un plan d'action triennal, contactez le service à l'adresse mail suivante : egalite@cdg17.fr.

La transmission de ces outils est soumise à la conclusion d'une convention entre la collectivité et le Centre de Gestion.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Module GPEEC



Pour aller plus loin, le Centre de Gestion propose un « module GPEEC » accessible depuis l'application [Données Sociales](#).

Ce module est un outil de cartographie des savoirs et des compétences permettant d'anticiper les mouvements de personnel et de prévoir les risques d'usure professionnelle. Il s'appuie notamment sur trois types d'analyses :

- L'analyse agent, pour accompagner vos agents dans leurs demandes de mobilité et de reconversion ;
- L'analyse métier, pour gérer vos mobilités internes et trouver les profils compatibles parmi vos agents ;
- L'analyse collectivité, pour anticiper les départs en retraite et les pertes de compétences.

Pour plus d'information, [cliquer ici](#). Vous pouvez également écrire à gpeec@cdg17.fr.

Emploi - Remplacement

Remplacement

- Transmission des informations de paie

La date limite de transmission des informations pour la paie du mois d'octobre 2023 est fixée au **lundi 9 octobre 2023**.

Les informations sont à transmettre à l'adresse mail suivante : remplacement@cdg17.fr

Emploi

- Formation « Secrétaire de Mairie » au titre de l'année 2024 : préinscription

La pré-inscription à la première session de la formation de secrétaire de mairie de l'année 2024 sera ouverte du 16 octobre au 17 novembre 2023 inclus.

Cette première session se déroulera du 4 mars au 7 juin 2024.

Si votre collectivité souhaite y contribuer, n'hésitez pas en informer le service emploi : emploi@cdg17.fr

Santé

Dispositif de signalement

- Rappel des modalités d'adhésion

Le décret n°2020-256 du 13 mars 2020 a fixé pour l'ensemble des collectivités et établissements publics l'obligation de se doter d'un dispositif de signalement des actes de violence, harcèlement, discrimination et agissement sexiste.

Afin de répondre à cette obligation, depuis le 1^{er} septembre 2021, le Centre de Gestion propose aux collectivités affiliées qui le souhaitent, [d'adhérer au dispositif mutualisé de signalement des actes de violence, harcèlement, discrimination et agissement sexiste](#).

Dans le cadre de ce dispositif, il incombe aux collectivités d'assurer la communication, auprès des agents, de sa mise en œuvre mais également des modalités de saisine. Il est préconisé de la réaliser postérieurement à la signature de la convention dans la mesure où la saisine des agents ne pourra intervenir qu'à compter de cette étape.

[Des espaces dédiés à l'employeur et aux agents](#) ont été créés sur le site internet du Centre de Gestion. Vous y trouverez l'ensemble des documents nécessaires pour réaliser vos démarches et actions de communication.

- Mise en place d'une enquête

Dans le cadre de la mission proposée par le Centre de Gestion, nous vous proposons de participer à une enquête concernant la mise en œuvre du dispositif au sein de votre structure.

L'objectif est de détecter les éventuelles difficultés rencontrées et faire évoluer, le cas échéant, l'offre du Centre de Gestion.

Le lien pour accéder à l'enquête vous sera communiqué sur le mail générique de votre collectivité **le lundi 4 octobre 2023**.

Santé mentale au travail

- Le 10 octobre, journée mondiale de la santé mentale au travail

[La journée mondiale de la santé mentale](#) a lieu le 10 octobre 2023. Son objectif est de sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur les enjeux de la promotion de la santé mentale. Ces derniers sont multiples et visent à faire connaître la santé mentale et à déstigmatiser les troubles psychiques, ainsi qu'à développer et promouvoir des services et réseaux d'intervention en santé mentale.

- La préservation de la santé mentale au travail : enjeu des politiques de santé.

L'un des enjeux [du plan santé au travail 2022-2025](#) est d'intégrer la préservation de la santé mentale dans les modes de gestion et les politiques de santé au travail.

La [circulaire du ministère des Solidarités et de la Santé du 23 février 2022](#) a défini les modalités du dispositif de sensibilisation et de formation des agents en santé mentale dans la fonction publique.

[La circulaire du 25 juillet 2014](#) rappelle que les employeurs publics ont l'obligation de détecter, évaluer et prévenir les risques psychosociaux au travail, qui peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé mentale.

Statut

Carrières

- [Tableau d'avancement de grade et liste d'aptitude : publication](#)

Les tableaux d'avancement de grade des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion sont disponibles sur le [site internet](#) du Centre de Gestion.

A titre de publicité, vous trouverez, [en cliquant ici](#), les tableaux d'avancement de grades et la liste d'aptitude établis par le Conseil départemental.

Instances paritaires

- [Promotion interne 2023 : fin de la saisie des dossiers](#)

La période de saisie des dossiers a pris fin le 22 juillet 2023. Les dossiers déposés sont en cours d'instruction.

Les listes d'aptitude seront établies à la fin du mois de septembre, avec effet au 1^{er} octobre 2023.

Prévention

Assistants de prévention : formations au titre de l'année 2024

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) organise en collaboration avec le Centre de Gestion, pour l'année 2024, des formations destinées aux assistants de prévention.

Un mail sera communiqué lors de l'ouverture des sessions aux collectivités ayant un agent connu du Centre de Gestion se trouvant en attente de ces formations.

Vous trouverez ci-dessous les formations programmées par le CNFPT :

Formations initiales : 3 sessions au choix de 5 jours

- Les 17, 18, 19, 30 et 31 janvier 2024 à Saintes
- Les 18, 19, 20, 26 et 27 mars 2024 à La Rochelle
- Les 25, 26, 27 novembre et 9 et 10 décembre 2024 à Saintes

Formations continues : 2 sessions au choix de 2,5 jours (1/2 jour en distanciel)

- Les 12 et 13 février 2024 à La Rochelle
- Les 7 et 8 octobre 2024 à Saintes

La journée mondiale des premiers secours

Cette journée, qui s'est déroulée le 9 septembre 2023, est placée sous l'égide de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge afin de sensibiliser le public sur le rôle primordial des premiers secours tant dans la vie courante que dans le milieu professionnel.

Elle a été l'occasion de rappeler les gestes qui sauvent des vies puisque 80 % des agents au sein des collectivités et établissements publics doivent être formés aux premiers secours.

Vous trouverez, en cliquant [ici](#), les gestes de base notamment les étapes d'un massage cardiaque ou encore l'utilisation d'un défibrillateur.

Concours et examens

Calendrier

[Le calendrier prévisionnel](#) des concours et des examens professionnels de l'année 2024 pour la Région Nouvelle Aquitaine a été mis à jour le 30 août 2023.

Modification :

Les examens professionnels de catégorie B de la filière artistique annoncés pour l'année 2024 ont été supprimés.